

Etaient présents : Mmes et Mess. André ROMÉY, Ollivier SEGUIN, Chantal ROZAND, Jean-Luc TROUILLOUD, Patrice FEUGIER, Gilles GAILLARD, Pascale GAUTRON, Patricia DHERBASSY, Anne-Marie CHOLLET,

Absents excusés : Patrick FOURNIER (a donné pouvoir), BRIEL Brigitte

Secrétaire de séance : Patricia DHERBASSY

1. Modification de l'organisation du temps scolaire

Le Conseil d'Ecole du 15/01/2018 a décidé de suivre la décision qui sera prise par le conseil municipal concernant l'organisation scolaire pour la prochaine rentrée scolaire.

Après l'exposé du maire

- concernant la parution du décret du 27 juin 2017 du ministre de l'éducation nationale relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,
- Concernant les moyens humains et financiers mis en œuvre depuis la création des temps d'activités périscolaires,

Et après en avoir délibéré, le conseil a voté 7 voix (dont 1 pouvoir) pour le retour à 4 jours et 3 voix pour le maintien à 4 jours ½

Cette nouvelle mise en place fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'Inspectrice de l'Education Nationale.

2. Délibération du conseil municipal pour approuver le rapport 2017 de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Le conseil municipal donne un avis favorable pour approuver le rapport 2017 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) approuvant le montant des charges transférées au titre de la compétence des zones d'activités économiques.

Après l'exposé du maire, le conseil municipal a voté : pour 9 voix (dont 1 pouvoir) et 1 voix contre

3. Avis de la commune sur le projet d'aménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau.

Le conseil municipal ne souhaite pas se prononcer par délibération, ne connaissant pas le projet.

4. Information diverse

Le conseil municipal décide que les réunions du conseil municipal se feront les lundis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.